

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

17/02/2020

Dossier complet le :

17/02/2020

N° d'enregistrement :

2020-ARA-KMP2133

#### 1. Intitulé du projet

Aménagement d'un espace public : espaces verts, aires de jeux, zones de stationnement

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE DE ROANNE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

YVES NICOLIN, MAIRE DE ROANNE

RCS / SIRET

2 1 4 2 0 1 8 7 3 0 0 0 1 2

Forme juridique COLLECTIVITE

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41a)	AIRES DE STATIONNEMENT OUVERTES AU PUBLIC DE 50 UNITES ET PLUS.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

LE PROJET CONSISTE EN L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC DE TYPE PARC QUI CONSTITUE AUJOURD'HUI UNE FRICHE URBAINE.

IL EST PREVU DE CREER DES AIRES DE JEUX, DES ESPACES VERTS (ZONE DE VEGETATION, ZONE ENHERBEE, PRAIRIE FLEURIE, ARBRES, ETC.), DES CHEMINEMENTS PIETONS ET VELOS, ACCESSIBLES POUR LES P.M.R, ETC.

IL EST EGALEMENT ENVISAGER DE CREER DES PLACES DE STATIONNEMENT (ENVIRON 115).

DES DEMOLITIONS SONT PREVUES A COURT TERME ET MOYEN / LONG TERME (CF. PLAN CI-JOINT).

#### **4.2 Objectifs du projet**

SITUE A L'ENTREE DU QUARTIER CLERMONT, L'ESPACE FONTVAL EST AUJOURD'HUI UN ESPACE EN PARTIE EN FRICHE, PUISQU'IL ACCUEILLAIT DES ENTREPRISES AYANT UNE ACTIVITE INDUSTRIELLE, SOIT FERMEES, SOIT DEJA DEMOLIES AUJOURD'HUI. SA RECONQUÊTE PRESENTE UN INTERET FORT EN MATIERE DE CADRE DE VIE, AVEC L'AMENAGEMENT D'UNE COULEE VERTE ET DE MODES DOUX (CF. OAP MAILLAGE MODES DOUX ET MAILLAGE VERT ET BLEU EN ANNEXE), D'AUTANT PLUS QUE CET ESPACE SITUE A PROXIMITE IMMEDIATE DU RENAISON EST DANS UN SECTEUR INONDABLE.

L'OBJECTIF DE CE PROJET EST D'AMENAGER, DANS LA CONTINUTE DU SITE DEJA AMENAGE POUR UN PUBLIC D'ADOLESCENTS ET D'ADULTES DU CÔTE DE LA RUE DU GENERAL GIRAUD, UN ESPACE PUBLIC RECREATIF, AVEC DES AIRES DE JEUX POUR DIFFERENTS PUBLICS, DES ESPACES VERTS ET CHEMINEMENTS PIETONS POUR LA PROMENADE DES RIVERAINS, ACCOMPAGNES DE PLACES DE STATIONNEMENT POUR FACILITER L'ACCES A CET ESPACE ET AINSI SERVIR DE PARKING A L'ENTREE DU CENTRE-VILLE.

DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DE CE SITE, LA VILLE DE ROANNE SOUHAITE POURSUIVRE LES ORIENTATIONS SUIVANTES : REDONNER UNE FONCTION A L'ESPACE FONTVAL, CREER UNE VITRINE AU "PARC FONTVAL", PROPOSER DES USAGES AU SITE AUJOURD'HUI NON PRESENTS SUR LA COMMUNE DE ROANNE, REVALORISER LE COURS D'EAU, AMELIORER L'OFFRE DE STATIONNEMENT SOULAGEANT LE FONCTIONNEMENT DE LA RUE DE CLERMONT, VOIRE A LONG TERME, DEVELOPPER UNE OFFRE EN LOGEMENTS EN FRONT DE RUE DE L'IMPASSE FONTVAL.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

EN PHASE TRAVAUX, LE PROJET CONSISTE PRINCIPALEMENT A DES TRAVAUX DE TERRASSEMENTS (DEBLAIS / REMBLAIS), DE CREATION DE STRUCTURES ET REVETEMENTS, L'INSTALLATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC, LA POSE D'AGRES (JEUX) ET L'INSTALLATION DE MOBILIERS ET LA VEGETALISATION DE CERTAINES ZONES (APPORT DE TERRES VEGETALES PREVU).

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

SUR LA PARTIE NORD (LE LONG DU RENAISON), L'ESPACE SERA A 60 % ENHERBE ET LES 40 % RESTANT SERONT TRAITES EN FAVORISANT LA FLORE SPONTANEE. L'ENTRETIEN SERA DE 1 A 2 FAUCHAGES PAR AN POUR LES ZONES ENHERBEEES ET DES NETTOYAGES REGULIERS DES ZONES DITES "SPONTANEEES".

SUR LA PARTIE SUD, UNE PARTIE SERA ENHERBEE AVEC DES TONTES REGULIERES. LES ESPACES DE STATIONNEMENT SERONT EN ENROBE ET L'EAU PLUVIALE SERA INFILTREE SUR PLACE. L'ESPACE DEDIE AUX STATIONNEMENTS DE VEHICULES SERA BIEN DELIMITE POUR EVITER DES INTRUSIONS.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

LE PROJET D'AMENAGEMENT DU SITE FONTVAL FERA L'OBJET D'UN PERMIS D'AMENAGER ET EVENTUELLEMENT DE PERMIS DE DEMOLIR AU VU DES DEMOLITIONS ENVISAGEES.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
SUPERFICIE GLOBALE DU PROJET	3 HA ENVIRON
SURFACE ENHERBEE	13 0000 M <sup>2</sup>
- TONTE REGULIERE	- 6 500 M <sup>2</sup>
- FAUCHAGE	- 6500 M <sup>2</sup>
VEGETATION SPONTANEE	3 000 M <sup>2</sup>
VOIES DEDIEES AU DEPLACEMENTS MODES DOUX	2 500 M <sup>2</sup>
VOIES ENROBES POUR VOITURES (DEJA EXISTANTES)	1 700 M <sup>2</sup>
JEUX + PRAIRIES FLEURIES + RESERVE FONCIERE	700 M <sup>2</sup> + 500 M <sup>2</sup> + 1 250 M <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

42300 ROANNE  
PROJET SITUE ENTRE L'IMPASSE  
FONTVAL, LA RUE DU GENERAL  
GIRAUD ET LA RUE DE CLERMONT  
(CF. PLAN DE SITUATION JOINT)

REFERENCES CADASTRALES : AC 12,  
13, 14, 15, 22, 34, 35, 36, 37, 41, 42,  
100, 101, 103, 104, 105, 106, 107,  
108, 113, 115, 118, 128, 138, 139,  
157, 158, 159, 173, 174, 175, 241,  
242, 243, 244, 245, 246, 247, 248,  
249, 250, 252.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),  
10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE POUR LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES DE LA VILLE DE ROANNE : CONSULTATION DU PUBLIC EN COURS (DU 3 JANVIER AU 1 MARS 2020).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site en partie situé dans le périmètre de protection des Monuments Historiques (servitude AC1) : périmètre de 500 m autour de l'immeuble 14 rue Beaulieu et du Musée Joseph Déchelette.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

		PPRNP INONDATION DU FLEUVE LOIRE ENTE VILLEREST ET VOUGY : DOCUMENT APPROUVE PUIS ANNULE MAIS PRESCRIT AUJOURD'HUI.	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT : NON
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- SOLS : ANCIENNE FRICHE INDUSTRIELLE SITES IDENTIFIES SUR LA BASE DE DONNEES BASIAS  - NAPPE : PONCTUELLEMENT DES TENEURS ELEVEES EN SOLVANTS CHLORES ONT ETE RELEVEES, MAIS NON INCOMPATIBLE AVEC L'AMENAGEMENT D'ESPACES PUBLICS. DES ETUDES ONT ETE FAITES PAR 2 BUREAUX D'ETUDES (ARCADIS ET SOCOTEC) / UN PLAN DE GESTION EST EN COURS.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Ressources</b>			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EXCEDENTS DE MATERIAUX DANS LA MESURE OU UNE SURFACE VA ETRE RECOUVERTE DE 15 CM DE TERRE (RECOUVREMENT DES SOLS POLLUES)  UNE PARTIE SEULEMENT SERA DECAISSEE POUR COMPENSER LES APPORTS.  CF. CARTE CI-JOINTE.
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>			
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'AMENAGEMENT AMELIORERA LES CONTINUITES ECOLOGIQUES ET A POUR OBJECTIF D'ETRE TRAITE DE MANIERE "NATURELLE".
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	POLLUTION DES TERRES PONCTUELLE.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SITE EN ZONE INONDABLE : ZONE ROUGE, ZONE BLEU FONCE ET BLEU CLAIR DU PPRNPI APPLIQUE. CF. CARTE CI-JOINTE. AMENAGEMENT DU SITE EN COURS D'ETUDE AVEC LA DDT POUR LIMITER LES RISQUES.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	LE PLAN DE GESTION DU SITE A POUR VOCATION DE CONFINER LES TERRES POLLUEES PAR L'APPORT DE TERRES VEGETALES (15 à 20 CM).
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ACCES AU PARKING POUR LES VEHICULES, SINON DEPLACEMENTS UNIQUEMENT DE TYPE MODES DOUX.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DU SITE, DES LAMPADAIRES DE TYPE LED VONT ETRE INSTALLES.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LE PROJET VA METTRE EN VALEUR DES BERGES DE LA RIVIERE RENAISSON.  UN TRAVAIL DE RAPPROCHEMENT AVEC LES COPROPRIETES VOISINES VA ETRE FAIT AFIN DE LES INCITER A RENOVER LEURS FACADES EN ACCOMPAGNEMENT DU PROJET D'AMENAGEMENT.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CERTAINS BATIMENTS DE FAIBLE QUALITE ARCHITECTURALE, SONT VOUES A LA DEMOLITION A PLUS OU MOINS LONG TERME AFIN D'AGRANDIR L'ESPACE PUBLIC.  CF. CARTE DEMOLITION BATIS

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

SUITE A LA DEMOLITION D'ANCIENNES USINES, LES TERRES EXCAVEES SONT PONCTUELLEMENT POLLUEES. AUSSI, UN DIAGNOSTIC A PRESCRIT QUE LE SOL ACTUEL SOIT REMBLAYE D'ENVIRON 15 CM DE TERRE VEGETALE SUR FEUTRE ANTICONTAMINANT (1,8 HA CONCERNES), TANDIS QU'UNE ZONE, PRESENTANT DES EXCEDENTS DE REMBALIS DE DEMOLITION, DOIT ETRE ABAISSEE DE 30 CM POUR COMPENSER L'APPORT DE TERRE (CONTRAINTES EN ZONE D'EXPANSION DES CRUES).

DES INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LA POLLUTION DE LA NAPPE SONT EN COURS POUR VERIFIER S'IL N'Y A PAS D'IMPACT EN AVAL.

CF. CARTE SUR LE ZONAGE DEBLAIS/REMBLAIS CI-JOINTE.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

NOUS PENSONS QU'IL N'EST PAS NECESSAIRE QUE CE PROJET FASSE L'OBJET D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DANS LA MESURE OU IL S'AGIT PRINCIPALEMENT D'UN AMENAGEMENT D'ESPACES PUBLICS A DOMINANTE RECREATIVE ET PAYSAGERE, PARTICIPANT A L'AMELIORATION DE LA BIODIVERSITE DU SITE, OU L'IMPACT DES FUTURES ACTIVITES SERA MINIME SUR L'ENVIRONNEMENT.

LA PRISE EN COMPTE DE L'HISTORIQUE DU SITE (PASSE INDUSTRIEL) ET DE SA SITUATION EN ZONE INONDABLE SONT DES ENJEUX DEJA APPREHENDES PAR LA VILLE DE ROANNE.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le <b>paysage lointain</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un <b>projet de tracé</b> ou une <b>enveloppe</b> de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- CARTE SUR LE PROGRAMME DE DEMOLITION DU BATIS - CARTE SUR LES ALEAS CRUES DU RENAISON - CARTE SUR LE ZONAGE DEBLAIS/REMBLAIS - ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION DU PLU DE LA VILLE DE ROANNE : MAILLAGE MODES DOUX ET MAILLAGE VERT ET BLEU. - CARTE DE LOCALISATION DES ESPACES VERTS A PROXIMITE - RESULTATS DES INVESTIGATIONS EN VUE DE L'ETABLISSEMENT D'UN PLAN DE GESTION (SOCOTEC)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à ROANNE

le, - 7 FEV. 2020

Signature

